

## Exécution des arrêtés – Surveillance des animaux de la SPCA (niveau de service indépendant offert au public) : résultats de juillet 2020 - juin 2021

Sécurité communautaire													
Piliers	Objectif du Bureau	Service	Division	Nom du service	Sous service	Clients visés	Définition du service	Volet du service	Niveau du service actuel	Cible atteinte 2020-2021	Cible atteinte 2019-2020	Cible atteinte 2018-2019	Résultats/commentaires
Social	Offrir un environnement sécuritaire pour les citoyens et exercer une surveillance adéquate des animaux un peu partout sur le territoire de la Ville.	SPCA de Moncton	S.O.	Surveillance des animaux	Exécution de l'Arrêté H 202 concernant la surveillance des animaux	Utilisateurs des parcs	Exécution de l'Arrêté H-202 concernant la surveillance des animaux, capture et mise en fourrière des animaux errants, analyse des plaintes sur les morsures de chiens, témoignages d'experts dans les affaires portées devant les tribunaux, rédaction des rapports sur les incidents, soins sans cruauté offerts aux animaux surveillés, patrouilles journalières dans les parcs et sur les sentiers, intervention d'urgence hors des heures normales et information du public sur la propriété responsable des animaux de compagnie	Surveillance des animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrouiller dans les parcs et les sentiers (100 heures par mois)</li> <li>• 90 % des cas</li> </ul>	104,25 heures	Non	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée moyenne des patrouilles réduite à 104,25 heures pour la période de 12 mois.</li> <li>• Les patrouilles dans les parcs ont été considérablement modifiées par la COVID-19 dans 4 des 12 mois de l'année en raison de la phase rouge.</li> </ul>
						Plaignant			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accuser réception des plaintes dans les deux jours ouvrables.</li> <li>• 90 % des cas</li> </ul>	Oui	Oui	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plaintes déposées : 512 (baisse par rapport aux normes statistiques, mais augmentation en 2019-2020)</li> </ul>
						Propriétaires de chiens et citoyens			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un suivi des étapes suivantes et des délais dans les quatre jours ouvrables.</li> <li>• 90 % des cas</li> </ul>	Oui	Non	Oui	
								Immatriculation des chiens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Immatriculer les chiens et délivrer les certificats d'immatriculation.</li> <li>• Taux de renouvellement annuel de 85 % (5 % des résidants et de leurs animaux de compagnie déménagent et taux de mortalité annuel de 10 % des animaux de compagnie)</li> </ul>	57 %	Non	_	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultat réel : 1 587 certificats d'immatriculation vendus pendant la période visée.</li> <li>• En raison de la COVID-19, la Ville de Moncton a considérablement limité les achats en présentiel de certificats d'immatriculation. À la différence des années précédentes, à cause du nouveau programme, nous continuons de comptabiliser les ventes de certificats d'immatriculation pour 2021.</li> <li>• Résultat réel : Taux de renouvellement des certificats d'immatriculation : 57 %.</li> </ul>